Droits voisins : l'Autorité accepte les engagements de Google

Publié le 21 juin 2022

L'Autorité accepte les engagements de Google créant un cadre de négociation et de partage des informations nécessaires à une évaluation transparente de la rémunération des droits voisins et rend ces engagements obligatoires

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 21 JUIN 2022

L'Autorité accepte les engagements de Google créant un cadre de négociation et de partage des informations nécessaires à une évaluation transparente de la rémunération des droits voisins et rend ces engagements obligatoires

Lire le communiqué